



Moulins , le 21 juillet 2025

## **Lettre ouverte au Président du Conseil départemental de l'Allier, Claude RIBOULET**

**Objet : Demande de rendez-vous avec M. RIBOULET**

Monsieur le Président,

La CGT du Conseil départemental de l'Allier, mandatée par les professionnel·le·s de la protection de l'enfance de Montluçon, vous adresse cette lettre ouverte dans un esprit de responsabilité et d'urgence.

Nous sollicitons un rendez-vous personnel avec vous, dans les plus brefs délais, afin d'échanger de manière directe et constructive sur la situation dramatique qui touche notre service. Il est encore temps de faire le choix de la raison et d'apporter une réponse politique à la hauteur des enjeux humains actuels.

### **Un service à bout de souffle**

Depuis cinq ans, les professionnel·le·s de l'Aide Sociale à l'Enfance de Montluçon voient leurs conditions de travail se dégrader gravement.

- 452 enfants confiés, soit plus de 45 enfants par référent, presque le double de la norme nationale.
- En 3 ans : 11 départs et 7 arrêts maladies.
- Une charge administrative croissante, des procédures toujours plus lourdes, au détriment du lien avec les enfants, les familles et les lieux d'accueil (assistants familiaux et établissements).

Comme nous vous l'avons déjà exprimé dans une lettre collective :

« Nous avons atteint un point de non-retour. Nous ne pouvons plus assurer nos missions dans de bonnes conditions. L'équipe s'épuise. »

### **Une réponse institutionnelle inadaptée**

Même si les 13 postes sont pourvus, cela ne sera pas suffisant. Le recrutement de trois personnes en CDD pour six mois dont une administrative : il s'agit là de mesurettes temporaires, inadaptées aux besoins structurels.

Un nombre de mesures trop importants par référents ne permet pas de travailler les retours à domicile.

Pour envisager ces retours à domicile, il faut axer un travail autour de la parentalité qui ne peut se faire qu'en rencontrant régulièrement les parents mais aussi les enfants, les assistants familiaux et les lieux d'accueils.

### **Des postes pérennes : un choix rationnel et humain**

Nous portons une revendication simple et responsable, la création de postes pérennes, seule solution réaliste pour rétablir un fonctionnement digne, efficace et conforme à la loi.

LETTRE OUVERTE



Ces postes sont nécessaires pour :

- Revenir à une charge de travail acceptable ;
- Assurer un accompagnement humain, stable et de qualité ;
- Éviter les ruptures de parcours, conformément à la loi Taquet ;
- Économiser durablement sur les prises en charge lourdes et les mesures d'urgence.

### **Et si l'attractivité du territoire passait aussi par-là ?**

Monsieur le Président, vous vous engagez régulièrement pour l'attractivité du département de l'Allier. Mais peut-on vraiment construire une image dynamique et accueillante en laissant se détériorer un service aussi essentiel que la protection de l'enfance ?

Ce qui se joue ici ne concerne pas seulement des postes ou un service. Cela concerne la réputation même de notre territoire : un territoire qui protège les plus vulnérables, qui respecte ses agents, et qui assume ses responsabilités.

Agir maintenant pour créer ces postes pérennes, c'est aussi envoyer un signal fort : celui d'un Département qui prend soin de ses enfants et de ses professionnel·le·s, et qui se donne les moyens de ses ambitions.

### **Une mobilisation massive, soutenue et déterminée**

Le préavis de grève reconductible déposé du 16 au 30 juillet s'inscrit dans un cadre légal, après de nombreuses alertes restées lettre morte. Le mouvement est largement soutenu par les personnels, la population et la presse locale.

A la suite de votre réponse du 18 juillet 2025 maintenant la position de recrutement de deux renforts qui ne répondent pas au besoin du service, nous vous informons que le mouvement de grève se poursuit.

Un poste de renfort n'est pas un poste de référent enfants confiés. Les missions qui incombent à un référent enfants confiés sont bien trop massives pour être assimilées et mises en œuvre en 6 mois.

Ces postes ne peuvent être envisagés que sur des tâches bien spécifiques, ponctuelles et absolument pas sur un suivi des enfants confiés.

Ils vont palier à une surcharge de travail mais pas apporter de plus-value sur le fond même de nos missions, à savoir travailler le retour des enfants à domicile.

Ce mouvement de grève n'est pas une fin en soi. Il est un cri d'alerte, une tentative de préserver le service public, faute de quoi il ne restera bientôt que le silence face à la souffrance des enfants et des agents.

### **Monsieur le Président, il est encore temps**

Ce courrier est une main tendue. Il n'est jamais trop tard pour agir. Nous espérons sincèrement que vous choisirez de nous recevoir personnellement avec l'équipe technique et administrative, et que vous ferez preuve de la responsabilité et du courage politique qui s'imposent.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre profond respect pour l'institution que vous représentez et notre attachement indéfectible au service public départemental.

Sylvain RIBIER

Secrétaire général syndicat CGT-CD03